

**Ecole de droit de la Sorbonne
Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)**

**Master
«Juriste international»**

Common Law II (seconde partie)

Cours de M. Legrand

Examen terminal 2017-2018

Documents autorisés

Tous les documents sont autorisés.

Sujet

A la lumière du cours et des lectures portées au plan de cours, veuillez, en français ou en anglais, au moyen d'une réflexion **personnelle et critique** renvoyant **de manière soutenue** aux documents pertinents du cours (ou à d'autres documents), proposer, en 1 500 mots (références incluses), votre réaction au texte ci-dessous. Votre devoir est à rendre par la voie électronique à l'adresse <pierre_legrand@mac.com> au plus tard le mardi, 19 décembre 2017 à 18h00 (heure de Paris) **en extension .doc, .docx ou pdf uniquement**. Tout retard ou dérogation sera pénalisé à la discrétion du correcteur. La note obtenue vaudra pour la moitié de la note finale du cours «Common Law II».

«[D]es valeurs contemporaines s'appliqueront inévitablement à l'interprétation d'un langage ambigu [ou] vague».

«[C]ontemporary values will inevitably come to bear on interpretation of ambiguous [or] vague language».

—Robert W. Bennett, «Are We All Living Originalists Now?», dans Robert W. Bennett et Lawrence B. Solum, *Constitutional Originalism*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 2011, p. 176.